

Portrait 2023 des besoins en infrastructures des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais



SOMMAIRE

- 03. Introduction
- 04. Échantillon et méthodologie
- 05. Occupation de bâtiments multiples
- 06. Organismes propriétaires et locataires: survol des données
- 08. Types de propriétaires pour les organismes locataires
- 09. Survol des prix locatifs pour les organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
- 12. Besoins en infrastructures
- 17. Autres besoins et enjeux en termes d'infrastructures: Rénovations et aménagement
- 19. Conclusion et recommandations
- Annexe I
- Annexe II
- Annexe III

INTRODUCTION

À la suite de son sondage de la rentrée de l'automne 2020 qui comportait une section sur les infrastructures des organismes d'ACA, la TROCAO avait fait une présentation des résultats à diverses instances dont l'équipe des organisateurs communautaires du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), la commission Gatineau ville en santé et la commission des loisirs sports et du développement communautaire.

À la suite de ces présentations, et par le fait que plusieurs questions de précisions sont posées en lien avec les besoins des organismes, la TROCAO décide de mener une enquête sur les infrastructures du communautaire en Outaouais (l'Enquête), plus complète et précise en lien avec les infrastructures des organismes d'ACA pour être en mesure de quantifier les besoins et les enjeux actuels.

La participation des groupes à l'enquête est un grand succès, avec 101 organismes d'ACA de l'Outaouais sur un potentiel d'environ 163 qui ont répondu au questionnaire du mois de juillet au mois de novembre 2022. Les données présentées dans ce document nous permettent d'avoir un portrait fiable de la situation actuelle des organismes ainsi qu'un aperçu de leurs besoins actuels par rapport aux locaux et aux autres infrastructures permanentes et ponctuelles.

ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE

La TROCAO a invité 163 organismes communautaires à participer à l'Enquête. Après plusieurs suivis et rappels, ce sont 101 organismes communautaires autonomes au total qui ont répondu au sondage, ce qui représente 62% de tous les organismes invités à participer.

Le tableau 1 représente le nombre d'organismes communautaires qui ont participé à l'Enquête selon le territoire. De plus, on retrouve dans le tableau le nombre total des organismes invités à répondre selon le territoire où ils sont situés.

Tableau 1 - Nombre d'organismes communautaires qui ont répondu par territoire

	Gatineau	Collines-de-l'Ontario	Papineau	Pontiac	Vallée-de-la-Gatineau	Total
Organismes qui ont répondu	73	6	5	8	9	101
Organismes invités à répondre	109	8	12	19	15	163

Parmi les organismes communautaires qui ont répondu, 62 sont des locataires de leurs bâtiments ou locaux. Ces 62 organismes communautaires représentent au total 80 bâtiments ou locaux.

OCCUPATION DE BÂTIMENTS MULTIPLES

Sur les 101 organismes recensés, certains occupent plus d'un bâtiment, nous nous sommes penchés sur cet éléments en particulier.

Le tableau 2 représente le nombre d'organismes communautaires qui occupent entre 0 et 6 et plus emplacements permanents. La colonne de droite représente ce que cela signifie en nombre de bâtiments. Comme on peut le constater, 139 différents locaux/bâtiments sont occupés par les 101 organismes communautaires de l'Enquête.

Tableau 2 - Emplacements permanents des organismes et bâtiments/locaux

Nombre d'emplacements permanents	Nombre d'organismes ayant ce nombre d'emplacement(s)	Total d'emplacements (bâtiments/locaux)
0	1	
1	80	80
2	12	24
3	3	9
4	2	8
6 et plus	3	18
Total	101	139

ORGANISMES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES: SURVOL DES DONNÉES

Les deux tableaux qui suivent dressent un portrait des organismes qui sont soit propriétaires ou locataires d'au moins un bâtiment selon leur territoire

Tableau 3 - Portrait des organismes propriétaires et locataires en Outaouais

	Gatineau	MRC Vallée-de-la-Gatineau	MRC des collines	MRC Pontiac	MRC Papineau	Total
Organismes propriétaires d'au moins 1 bâtiment	19	4	2	5	5	35
Organismes locataires d'au moins un lien	49	5	5	1		60
Organismes locataires et propriétaires	4			1		5
Aucun local permanent						1
Total	73	9	7	7	5	101

Il est aussi à noter que 5 organismes sont à la fois locataires et propriétaires (pour un total de 20 bâtiments) et que 4 organismes sont propriétaires de plus d'un bâtiment (pour un total de 5 bâtiments).

Tableau 4: Le nombre de bâtiments qu'occupent les organismes communautaires sur le territoire de la ville de Gatineau

	Secteur Gatineau (Gatineau)	Secteur Aylmer (Gatineau)	Secteur Hull (Gatineau)	Secteur Buckingham/ Masson- Angers (Gatineau)	Total (Nb de bâtiments)
Organismes propriétaires d'au moins un bâtiment	12	3	8	3	26
Organismes locataires d'au moins un lieu	14	2	31	2	49
Organismes locataires et propriétaires			2	1	3

Il est intéressant de mentionner que 5 organismes communautaires ont des bâtiments dans plus d'un territoire.

TYPES DE PROPRIÉTAIRES POUR LES ORGANISMES LOCATAIRES

Le tableau 5 ci-dessous représente les types de propriétaires des bâtiments/locaux que les organismes communautaires louent. Ils sont séparés verticalement par les différents secteurs de l'Outaouais et horizontalement par les différents types de propriétaires. Les chiffres représentent le nombre de bâtiments qui appartiennent soit à la ville, à une congrégation religieuse, à un organisme communautaire, à un OBNL, au CISSSO ou au privé selon le secteur.

Tableau 5: Les types de propriétaires des locaux loués par les organismes communautaires

	Gatineau	MRC Vallée-de-la-Gatineau	MRC des collines	MRC Pontiac	MRC Papineau	Total
Ville	15	2	3			20
Congrégation religieuse	6			1		7
Organisme communautaire	9	1		1		11
OBNL	4	2	2		1	9
CISSSO	1					1
Privé	25	3	2	1		31
Total	59	8	7	3	1	79

SURVOL DES PRIX LOCATIFS POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES DE L'OUTAOUAIS

Regardons la situation actuelle des organismes locataires de l'Outaouais en lien avec les prix locatifs au pied carrée (pi²).

Tableau 6: Coûts moyens Outaouais

Coût moyen (Outaouais)	4,02\$/pi ²
Coût moyen location (Outaouais, locateur privé)	13,47\$/pi ²
Coût moyen location (Outaouais, locateur public ou communautaire)	0,97\$/pi ²

Voici maintenant un tableau avec les données triées par secteurs de la ville de Gatineau.

Tableau 7: Coûts moyens Gatineau par secteurs

Hull	Coût moyen location (Hull)	4,94\$/pi ²
	Coût moyen location (Hull locateur privé)	12,83\$/pi ²
	Coût moyen location (Hull, locateur public ou communautaire)	0,79\$/pi ²
Gatineau	Coût moyen location (Gatineau) pi ²	4,19\$/pi ²
	Coût moyen location (Gatineau, locateur privé)	8,03\$/pi ²
	Coût moyen location (Gatineau, locateur public ou communautaire)	2,00\$/pi ²
Aylmer	Coût moyen location (Aylmer)	2,55\$/pi ²
	Coût moyen location (Aylmer, locateur privé)	3,59\$/pi ²
	Coût moyen location (Aylmer locateur public ou communautaire)	1,50\$/pi ²
Buckingham-Masson-Anger	Coût moyen location (Buckingham-Masson-Anger)	s/o
	Coût moyen location (Buckingham-Masson-Anger, locateur privé)	s/o
	Coût moyen location (Buckingham-Masson-Anger, locateur public ou communautaire)	0,50\$/pi ²

Tableau 8: Coûts moyen Gatineau (ville)

Moyenne Gatineau ville	4,54\$/pi ²
Moyenne locateur privé	11,47\$/pi ²
Moyenne locateur public ou communautaire	0,80\$/pi ²

À la lumière de ces données, on peut constater la grande différence de coûts entre les locaux publics et communautaires et ceux privés. Comme exemple pour démontrer cet élément, un local de 1000 pi² dans le milieu communautaire à Gatineau cela représente un loyer moyen de 820\$ mensuellement alors qu'au privé ce même local se louerait à 11 470\$ dans le privé.

Sur un an, il s'agit donc d'une différence de 127 800\$! Il va donc de soi que pour les organismes il est vraiment difficile de louer au privé ou d'agrandir dans les conditions actuelles, surtout que 1000pi² ce n'est pas très grand pour un organisme communautaire. La différence de prix peut donc être bien plus grande que cela.

BESOINS EN INFRASTRUCTURES

Dans le cadre de l'Enquête, la notion de besoins renvoie à 2 éléments différents :

- 1) Les besoins supplémentaires : un organisme veut garder ses locaux, mais en a besoin de plus
- 2) Des organismes n'ont pas nécessairement besoin de plus, mais ils doivent ou veulent déménager.

Voici donc les besoins actuels des organismes. Dans tous les cas, ces données représentent le nombre réel d'espaces dont ont besoin les organismes. Lors du sondage, les répondants avaient pour option de sélectionner le type d'espace souhaité : bureau, salle de réunion, cuisine, etc. Une formule standard a été appliquée, c'est-à-dire qu'une valeur fixe de référence a été attribuée à chaque type d'espace.

Voici les valeurs :

Tableau 9 : Grandeurs types

Type d'espace	Grandeur de référence en pieds	Total (pi ²)
132 bureaux	11x11	15 972
26 petites cuisines	10x10	2600
25 espaces de cuisines collectives (grandeur moyenne)	15x15	5625
12 cuisines professionnelles	30x20	7200
55 salles de rencontre (capacité 15 personnes)	20x20	22 000
71 salles (capacité de 30 personnes)	25x25	44 375
47 salles (capacité de 50 personne)	35x35	57 575
Total Outaouais		155 347
Total ville de Gatineau		109 904

Tableau 10 : Statistiques détaillées pour la ville de Gatineau par secteur et selon le type d'espace

	Gatineau	*D totale	Hull	*D totale	Aylmer	*D total	Buckingham -Masson	*D. totale
Bureau	23	2783	47	5687	4	484	0	0
Petites cuisines	8	800	17	1700	0	0	0	0
Espace cuisine collective	4	900	3	1800	0	0	0	0
Cuisines professionnelles	3	1800	1	600	1	600	0	0
Salle de rencontre (15)	10	4000	17	6800	0	0	0	0
Salle de rencontre (30)	12	7500	25	15625	2	1250	0	0
Salle de rencontre (50)	11	13 475	32	39200	2	2450	2	2450
	Total	31 258	Total	71 412	Total	4784	Total	2450

***D = dimension**

En premier lieu, il faut mentionner que le total des pi² pour Aylmer et Buckingham-Masson est sous-estimé. Ceci s'explique parce que l'adresse de l'emplacement principal des organismes a été utilisée pour répartir les organismes, mais des organismes à mandat régional situés dans le secteur Hull et Gatineau cherchent des espaces aussi dans les autres secteurs. Cela étant dit, nous estimons qu'on parle de quelques milliers de pi². Sinon, il reste que les besoins sont les plus grands là où il y a le plus d'organismes et où les loyers sont les plus chers.

De plus, il est constaté que, le besoin le plus criant est le nombre de bureaux. Plusieurs intervenant-es doivent partager leurs bureaux ou n'ont tout simplement pas accès à des bureaux. Il devient difficile de faire des rencontres individuelles avec des gens, de remplir des notes évolutives, ou d'accomplir d'autres responsabilités quand on ne possède pas de bureau et même d'assurer la confidentialité.

Ensuite, en termes d'espace, le besoin principal est l'accès à des salles de rencontres. Les répondants ont mentionné avoir besoin de salles de réunion ayant une capacité minimale de 15 personnes, car ces salles sont souvent utilisées pour des rencontres d'équipe, des réunions du conseil d'administration, des comités, ou des plus petites activités. Concernant les plus grandes salles (capacité de 30 et 50 personnes), ces dernières sont utilisées pour les milieux de vie : espace d'activités pour une maison de jeunes, centre de jour en santé mentale, etc. Quand on parle de ces « grandes salles » on parle vraiment du cœur de plusieurs organismes. Ce type de salle est considéré comme le principal lieu où se déroule les activités. Plus de 50% des besoins (en termes de pi²) sont liés à ce type de salle d'activités dont les organismes ont absolument besoin. Il y a aussi des besoins pour des salles équipées pour tenir des conférences ou réunions en mode hybride (visioconférence et présentiel).

Du point de vue qualitatif, il est intéressant de noter qu'une grande quantité d'organismes (30 commentaires) ont nommé le souhait de faire partie d'un édifice communautaire en présence d'autres organismes, tel que le Centre Jules-Desbiens. Vu qu'il peut être difficile de s'imaginer ce que représentent le total des besoins des groupes soit 110 000 pi², prenons l'exemple du Centre Jules-Desbiens. L'emplacement principal sur la rue Wright fait 20 000 pi². On pourrait donc supposer que pour les organismes du secteur Hull le besoin serait de 3 édifices de cette grandeur, que pour les organismes de Gatineau le besoin serait de 2, et que les autres secteurs de la ville cela représenterait de plus petits édifices.

Cela étant dit, il est évident que la réalité sera plus complexe : certains organismes ne voudront pas, selon la nature de leur mission, faire partie d'un édifice commun, particulièrement les organismes offrant du logement ou de l'hébergement, ou encore les organismes de milieu de vie qui sont davantage rattachés à un territoire local, et donc parfois moins flexible. Cependant, ces groupes pourraient accueillir d'autres organismes comme voisins de locaux plus facilement si l'espace le permettait.

En ce qui concerne les besoins dans les MRC en milieu rural, sont tout aussi importants, les possibles projets locatifs partagés devront être pensés différemment considérant l'étendue des territoires. Il serait inefficace, par exemple, de construire un édifice au milieu du Pontiac et d'inviter les organismes cherchant des locaux de s'y installer.

Il est à noter qu'au niveau urbain, les organismes communautaires ont aussi des territoires d'intervention qui peuvent être spécifiques à un secteur ou un quartier ou même une rue, et que certaines réflexions sur la disponibilité des locaux à vocation communautaire devraient être réfléchies lors du développement des quartiers et de l'aménagement du territoire, un peu comme la présence d'espaces verts, de parcs, de commerces ou d'écoles à proximité des résidences.

En termes de coûts, les évaluations de construction (selon des données de l'industrie de la construction) sont entre 85\$/pi² et 150\$/pi², excluant le prix du terrain. Cela suppose donc des coûts de construction entre 9 et 16,5 millions de dollars. Considérant la situation actuelle des coûts locatifs dans le privé et à la lumière des spécificités des besoins recensés lors de l'Enquête, il devient intéressant de considérer un investissement pour la construction d'édifices. En plus de la rentabilité, un type de projet se voudrait structurant pour le milieu communautaire.

Enfin, il faut souligner que certains organismes occupant des locaux communautaires veulent agrandir, mais le bâtiment ne le permet pas vu que tous les locaux de l'édifices sont occupés. En déménageant dans un nouveau local, cela libérerait leur ancien local, les besoins réels sont donc peut-être légèrement en deçà des chiffres présentés, mais il reste que nous pensons réaliste l'estimation.

Utilisation des locaux par les organismes

Il y a une très grande diversité d'activités offertes dans les locaux d'organismes communautaires, allant des simples bureaux, aux activités ponctuelles et aux programmations régulières, aux milieux de vie de quartier, et aux hébergements d'urgence 24/7. Veuillez consulter l'annexe 2 pour une liste complète des réponses recueillies sur les utilisations des locaux par les organismes de la région.

Besoins non-couverts, mais souhaités

Au-delà de la superficie souhaitée et des espaces de base, plusieurs organismes ont précisé la nature de leurs besoins pour être en mesure de bien, ou mieux répondre à leur mission et mieux soutenir leur communauté. Plusieurs ont exprimé le souhait d'avoir des espaces extérieurs aménagés. Veuillez consulter l'annexe 3 pour une liste complète des réponses recueillies sur les besoins non-couverts, mais souhaités par les organismes de la région.

AUTRES BESOINS ET ENJEUX EN TERME D'INFRASTRUCTURES: RÉNOVATIONS ET AMÉNAGEMENTS

En termes d'aménagements, les principaux besoins qui ressortent sont les suivants, et ce, autant pour les locataires que les propriétaires :

- Accessibilité universelle ;
- D'un bon entretien des infrastructures (chauffage et climatisation, fenêtres, plomberie, toiture, filage électrique, isolation, peinture);
- D'agrandissement (ou de partager des locaux/édifice services et ressources humaines entre organismes);
- Réponse à l'insalubrité et aux infestations (odeur de tabac, moisissures, coquerelles, souris, nids de guêpes); Des lieux salubres et sécuritaires (exempt de moisissures, d'infestations, etc) ;
- Ajout d'infrastructures (remise, clôture, garage, entrepôt, terrassement).

Comme en témoigne le tableau ci-dessous, l'accessibilité universelle est la priorité qui ressort majoritairement chez les locataires et les propriétaires, et ce, dans des proportions comparables. L'entretien des infrastructures est aussi une préoccupation, tant chez les locataires que les propriétaires.

Dans une moindre mesure, divers problèmes d'insalubrité et d'infestations ont été rapportés : ils apparaissent dans le tableau étant donné leur gravité auprès des organismes touchés. Il va sans dire qu'il y a toute l'importance d'offrir des milieux salubres et sécuritaires.

La taille des locaux est souvent nommée comme étant insuffisante : les locataires ont été nombreux à souhaiter partager des espaces et ressources (locaux, édifice, ressources humaines, etc.), tandis que les propriétaires privilégient l'agrandissement de leurs locaux actuels pour pallier le manque d'espace.

Enfin, une bonne partie des propriétaires souhaitent améliorer l'état de leurs infrastructures actuelles, notamment avec divers ajouts dont une remise, des espaces clôturés, un garage, etc.

Tableau 11: Besoins spécifiques en terme de rénovations

Besoins réparations et rénovations	Locataires	Propriétaires
Accessibilité universelle	11	8
Entretiens des infrastructures (chauffage/climatisation, fenêtres, plomberie, toiture, filage, électrique, isolation, peinture)	5	5
Insalubrité et infestations (odeur de tabac, moisissures, coquerelles, souris, nids de guêpes)	2	2
Agrandissement ou partage de locaux	8	6
Ajouts d'infrastructures (remise, clôture, garage, entrepôt, terrassement, gazebo)	1	6

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette enquête a permis d'identifier les besoins des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais en termes d'infrastructures. Nous avons maintenant un portrait clair qui permettra aux instances gouvernementales et aux élus de mieux saisir les besoins à court et moyen terme pour les organismes en vue d'intégrer ces données dans leurs analyses, plan d'action et la planification budgétaire à venir.

Voici quelques constats principaux à l'issue de l'enquête:

- Nous sommes en contexte de pénurie de locaux où l'abordabilité est un facteur très important : les loyers privés sont plus de 10 à 12 fois plus chers que les loyers auprès de partenaires communautaires ou publics sans buts lucratifs ;
- Nous anticipons que la situation des organismes va se détériorer sans le soutien de partenaires pour maintenir et bonifier l'abordabilité et la qualité des espaces utilisés par les organismes d'ACA de l'Outaouais ;
- Les locaux utilisés par plusieurs organismes sont mal adaptés ou insuffisants pour leurs activités et les besoins de la population concernée par la mission de l'organisme ;

Il est important de noter que les besoins recensés excluent tout ce qui est logement et hébergement d'urgence. Évidemment pour certains organismes, la question des locaux et du logement va de pair, selon la mission de l'organisme, et que la crise du logement est un dossier connexe aux enjeux abordés dans cette enquête.

Au cours des dernières années, la TROCAO a fait plusieurs revendications pour assurer un financement pérenne (et non par projet) à la mission des organismes. En contexte de pénurie de locaux et de financement à la mission, investir dans des locaux de qualité et abordables pour les organismes d'action communautaire autonome de l'Outaouais est une manière structurante concrète de créer des conditions gagnantes et de la stabilité pour la réalisation de leurs missions.

Pour la suite des choses, la TROCAO désire porter des revendications auprès des instances gouvernementales et pousser l'analyse des possibilités d'avenir, notamment avec l'exploration des modèles possibles de projets collectifs qui paraissent très intéressants, comme par exemple le modèle du Centre Jules-Desbiens, une propriété de la ville de Gatineau gérée par la corporation de gestion communautaire de l'Outaouais, un organisme d'économie sociale à but non-lucratif.

Cependant, la prise en charge de la construction et la gestion d'infrastructures, autant au niveau financier (évidemment) que logistique, sort du mandat et de l'expertise directe de la TROCAO. À cet effet, Voici deux recommandations sommaires pour les divers paliers de gouvernement qui doivent s'impliquer dans le soutien aux infrastructures des organismes communautaires de la région :

Municipalités de l'Outaouais et Ville de Gatineau

Il serait important que la ville de Gatineau réfléchisse aux ressources financières et humaines à sa disposition et quels terrains ou bâtiments elle possède ou pourrait acheter sur lesquels on pourrait éventuellement construire ou adapter des infrastructures pour les organismes communautaires. Le soutien de la ville est absolument capital si on veut répondre aux besoins criants en termes d'infrastructures communautaires.

Gouvernements provincial et fédéral

Les gouvernements provincial et fédéral devront aussi s'impliquer dans ces projets pour aider au niveau des fonds disponibles ainsi qu'au soutien à l'expertise disponibles pour le développement et la construction de tels projets notamment via les groupes de ressources techniques.

Nous espérons qu'avec les conversations à venir dans les prochains mois nous pourront bonifier les recommandations et pistes de solutions pour répondre aux enjeux relevés dans cette enquête.

ANNEXE I

Inventaire des différents types de besoins de réparations et de rénovations exprimés dans l'enquête

Locataires

1. Accès universel (Plusieurs mentions; ex: ajout d'une porte pour une entrée directe sur la salle d'activités (accès handicapé et poussette)).
2. Rénovations générales pour tout le bâtiment (fenêtres, tuyauterie, toiture, etc.)
3. Chauffage et climatisation
4. Nous cherchons aussi une entreprise de rénovations pour agrandir la salle d'activités du sous-sol)
5. Adaptation du sous-sol pour avoir un lieu pour nos adolescents, accès par des personnes handicapées.
6. Entretien des plafonds et de ce qui brise
7. Réaménagement, grand nettoyage et réparations d'usage tel que peinture et les murs, changement du plancher (tapis abîmé et odeur de moisissure actuellement) ainsi que aménager des espace de rangement.
8. Nettoyage d'odeur de cigarette de l'ancien locataire, infestation de coquerelles

Propriétaires

1. Accès universel (plusieurs mentions); ex: Descente escalier intérieur pour personnes à mobilité réduite
2. Espace extérieur aménagé pour certaines activités, ex: parcours sans obstacles, gazebo, terrassement; Cours extérieur fermée
3. Espace d'entreposage extérieur sécurisé et étanche
4. Réparations : Porte et balcon condamnés, sécuriser portes et fenêtres, balcon en béton qui part en ruine, toiture, filage électrique, isolation, plomberie, recouvrement extérieur et fenêtres à refaire.
5. Rafrâchir : la peinture intérieur, le plancher, les armoires, le comptoir et les salles de toilettes. Besoin d'une remise et d'une clôture.
6. Problèmes à considérer : présence de souris occasionnelle, nid d'oiseaux, de guêpes et de bourdons dans la toiture.
7. Champ septique. Peinture intérieure de l'ensemble du Centre de jour actuelle et installation de protecteur de bas et coin de murs commercial.
8. Lumières et fenêtres
9. Locaux pour halte-garderie
10. Nettoyage de moisissures et amélioration du sous-sol
11. Chambres et espaces de vie communs
12. Nous avons besoin de plus d'espace pour les activités offertes aux familles, une plus grande salle et un plus grand local pour la halte-garderie et même que nous avons besoin d'un autre bureau pour les employés.
13. Les bureaux ont besoin de modernisation
14. Toiture
15. Garage pour la menuiserie
16. Une salle plus grande pour les événements.
17. Chauffage

ANNEXE II

Liste de l'utilisation des locaux par les organismes communautaires autonomes en Outaouais

- Atelier de couture
- Atelier de menuiserie
- Ateliers éducatifs pour enfants
- Banque alimentaire
- Bureaux
- Camps d'été
- Camps de jour (ex: relâche en mars)
- Centre communautaire pour aînés
- Centre de femmes
- Centre de formation
- Centre de jour
- Centre de ressources pour hommes
- Cuisine
- Cuisine de transformation
- Cuisine collective
- Entrepôt / archives
- Fêtes de quartier
- Friperie
- Halte garderie
- Hébergement d'urgence
- Hébergement de transition / cheminement
- Jardin
- Lieu d'intervention sociale
- Logements communautaires
- Logements avec soutien communautaire
- Magasin alimentaire
- Maison de jeunes
- Maison de la famille
- Maison de quartier
- Répit de fin de semaine
- Salle d'activités régulières (exemples)
 - Activités de groupe
 - Formations
 - Groupes de discussion
 - Programmes d'intervention et d'intégration
 - Programmes scolaires
- Salles de visites / rencontres
- Salles de classe (formations / alphabétisation / francisation)
- Services professionnels en relation d'aide psychologique
- Services de soins de santé
- Services en santé mentale
- Site de consommation supervisée
- Soupe populaire
- Tenue d'activités / événements ponctuels

ANNEXE III

Liste des besoins spécifiques non-couverts, mais souhaités par les organismes communautaires autonomes en Outaouais

- Accessibilité universelle
- Aménagement de terrain extérieur :
 - Activités avec les membres
 - Cour extérieure fermée
 - Entreposage extérieur sécurisé et étanche
 - Gazebo
 - Parcours sans obstacles
 - Terrassement
 - Terrain pour activités sportives
- Bureaux supplémentaires
- Buanderie
- Chambres et espaces de vie communs
- Espaces de rangement / entreposage
- Salles supplémentaires ou une plus grand salle pour offrir les activités courantes ou des nouvelles activités (Ex: haltes garderies, activités pour familles, salle pour les enfants)
- Logements de transition
- Local supplémentaire par municipalité pour couvrir l'ensemble d'une MRC
- Point de service supplémentaire
- Stationnement